

Monsieur le Premier Ministre,

Notre territoire souffre.

Ce constat est abrupt, mais mesuré. Après l'incendie de l'usine Lubrizol, les débats sur la sécurité de nos sites industriels, l'avenir de notre modèle énergétique, la protection des populations en cas de crises majeures, sont tous fondés. Cependant, nous ne pouvons pas attendre qu'ils soient résolus avant d'aller de l'avant. Ni les habitants, ni les entreprises, ni les salariés, ni les collectivités ne sortiraient gagnants d'une mise entre parenthèses de toute activité ou de tout projet jusqu'à la naissance d'un consensus qui me paraît fort improbable dans un horizon de temps raisonnable.

Les composantes économiques, sociales et environnementales de la société normande s'en inquiètent. Car la suspicion fait son œuvre : qui est coupable ? Qui doit payer ? Sommes-nous intoxiqués ? Mon environnement est-il dégradé ? Est-ce que je risque ma vie en allant travailler ? Mon emploi est-il menacé ? Chaque citoyen de l'agglomération rouennaise s'est posé au moins une fois l'une de ces questions au cours des dernières semaines.

Aucune société ne peut décemment s'épanouir dans un tel contexte.

Rouen est au cœur de la Vallée de Seine, autrement dit un écosystème portuaire et industriel, qui a construit une partie de sa force autour de la chimie et de la pétrochimie. Est-ce un bien ou un mal ? Là n'est pas la question : c'est un fait. Des emplois et des ressources financières en dépendent. Si l'usine Lubrizol venait à fermer, après Pétroplus en 2013, je crains que l'effet domino ne fasse que s'accélérer, car toutes ces entreprises forment un écosystème, sans compter les risques de court-terme sur l'approvisionnement en lubrifiants. **Le CESER est donc formel : Lubrizol doit rouvrir. Nous demandons que les services de l'Etat publient, dans les prochaines semaines, un calendrier prévisionnel des différentes étapes qui conduiront à la réouverture de l'usine.** Cette opération devra évidemment s'effectuer dès lors qu'un niveau de sécurité

suffisant pourra être garanti aux salariés de l'entreprise, à ses sous-traitants ainsi qu'aux habitants.

J'entends que l'action du gouvernement en la matière est délicate. Les sensibilités sont à vif, exacerbées par l'approche d'une échéance électorale majeure en mars prochain. Je ne suis pas non plus dupe des jeux d'acteurs : je sais à qui appartient Lubrizol, et je doute que la qualité de vie des Normands soit la préoccupation principale du fonds d'investissement dont le groupe est la propriété. Mais je sais aussi qu'à l'échelle de la Normandie, des salariés, des sous-traitants et d'autres sites industriels vivent dans une angoisse réelle et justifiée : celle de ne plus avoir de travail demain.

Des conditions à la réouverture doivent être posées, selon des modalités qui appellent des précisions. Les capacités de stockage du site (tout comme celles des sous-traitants) devront être revues, car quelle que soit l'origine de l'incendie (criminelle ou accidentelle), la preuve est faite que le risque n'était pas maîtrisé. Les conditions de transports des produits utilisés doivent aussi être intégrées à la réflexion. Sans tarder, les moyens de contrôle de la puissance publique ou le droit environnemental, fortement simplifiés ou réduits au cours des dernières années, devront être renforcés. Sans parler des mesures de sensibilisation et d'alerte de la population, obsolètes, ou encore des moyens de suivi épidémiologiques, jusqu'à ce jour nettement insuffisants.

Le CESER de Normandie restera à votre écoute pour accompagner la reprise d'activité et d'attractivité de notre territoire.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, **Monsieur le Premier ministre**, l'expression de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'JL' followed by a long horizontal line extending to the right.

Jean-Luc LÉGER,
Président du CESER de Normandie.